

Règlement du Jeu Concours “Gagnez un Week-end de Rêve”

Article 1 : Organisation du Jeu

La société [Nom de la société], située au [Adresse de la société], immatriculée sous le numéro [Numéro SIRET], organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé “Gagnez un Week-end de Rêve” (ci-après dénommé “le Jeu”).

Article 2 : Conditions de Participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, à l'exception des membres du personnel de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que de toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du Jeu.

Article 3 : Modalités de Participation

Pour participer au Jeu, les participants doivent :

1. Se rendre sur le site internet [URL du site].
2. Remplir le formulaire de participation en ligne avec leurs coordonnées complètes (nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone).
3. Accepter le présent règlement en cochant la case prévue à cet effet.

La participation au Jeu est limitée à une inscription par personne (même nom, même adresse e-mail) pendant toute la durée du Jeu.

Article 4 : Durée du Jeu

Le Jeu se déroulera du [Date de début] au [Date de fin] inclus. Les inscriptions effectuées après la date et l'heure de fin ne seront pas prises en compte.

Article 5 : Désignation des Gagnants

Un tirage au sort sera effectué le [Date du tirage au sort] parmi l'ensemble des participations validées pour désigner les gagnants. Le tirage au sort sera réalisé par [Nom de l'huissier ou de l'outil utilisé pour le tirage].

Article 6 : Dotation

Le Jeu est doté des prix suivants :

- 1er prix : Un week-end pour deux personnes dans un hôtel 4 étoiles de votre choix parmi une sélection de destinations (valeur : [Montant en euros]).
- 2e prix : Un bon d'achat de [Montant en euros] valable sur notre site.
- 3e prix : Un coffret cadeau d'une valeur de [Montant en euros].

Les prix ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni transférables. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les prix par des produits de valeur équivalente ou supérieure en cas de force majeure.

Article 7 : Information des Gagnants

Les gagnants seront informés par e-mail et/ou par téléphone dans un délai de [Nombre de jours] jours suivant le tirage au sort. Si un gagnant ne se manifeste pas dans un délai de [Nombre de jours] jours après la première notification, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot, et un nouveau gagnant sera désigné.

Article 8 : Utilisation des Données Personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre du Jeu sont destinées à la société organisatrice et seront utilisées uniquement pour les besoins du Jeu. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Toute demande doit être adressée par écrit à [Adresse de la société].

Article 9 : Responsabilité

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, le Jeu devait être modifié, écourté ou annulé. Elle ne pourra également être tenue pour responsable des problèmes techniques empêchant l'accès au site et la bonne tenue du Jeu.

Article 10 : Acceptation du Règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le non-respect de ce règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

Article 11 : Dépôt et Consultation du Règlement

Le présent règlement est déposé chez [Nom de l'huissier], [Adresse de l'huissier], et peut être consulté sur le site internet [URL du site] ou obtenu gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : [Adresse de la société].